

Préparation à l'Agrégation, Espagnol

Présentation

Le Département d'espagnol (UFR de Langues) assure une préparation complète aux différentes épreuves de l'agrégation d'espagnol (concours externe et interne), y compris les trois options de l'agrégation externe (catalan, latin, portugais). La préparation des épreuves orales de l'agrégation interne est assurée en collaboration avec le Rectorat (DAFPEN).

La formation est complétée par des Journées d'études et des conférences sur les questions du programme, qui permettent aux étudiants de découvrir les derniers développements de la recherche.

Organisation de la formation

La formation comprend des cours magistraux et des travaux dirigés. Toutes les questions au programme (littérature, civilisation, linguistique) sont traitées et un entraînement intensif à la traduction est assuré. Des exercices – thème, version, composition – sont régulièrement proposés (travaux à la maison, entraînements en temps limité). Un concours blanc est également organisé (avant les vacances de Noël pour l'agrégation interne, au début du mois de janvier pour l'agrégation externe). La préparation se poursuit jusqu'aux épreuves orales dans le cadre de colles individuelles.

Les cours ont lieu sur plusieurs jours mais sont concentrés sur une journée et demie pour l'agrégation interne afin de permettre aux candidats en poste de préparer efficacement le concours.

La réunion de rentrée aura lieu le **mercredi 4 septembre 2019**. Les cours commenceront la semaine suivante.

Dates des concours

Admission

Conditions d'admission

Sont admis de droit les titulaires d'un master d'études hispaniques (agrégation externe) et les titulaires du Capes d'espagnol exerçant depuis au moins 5 ans (agrégation interne). Dans les autres cas, le dossier de demande d'admission est examiné par la commission pédagogique.

La demande d'admission s'effectue via le service *Candidatures* ou en écrivant à M. Jean-François Sinègre, responsable de la Scolarité de l'UFR de Langues : jean-francois.sinegre@univ-rennes2.fr.

Pour l'agrégation interne, la participation à la formation relevant de la DAFPEN (préparation des épreuves professionnelles) implique une inscription spécifique (application Gaia). Pour tout renseignement, contacter Mme Carine Fauvet, IA-IPR Langues vivantes-Espagnol : Carine.Fauvet@ac-rennes.fr

N.B. À l'université, les préparations aux concours ne sont pas ouvertes aux auditeurs libres.

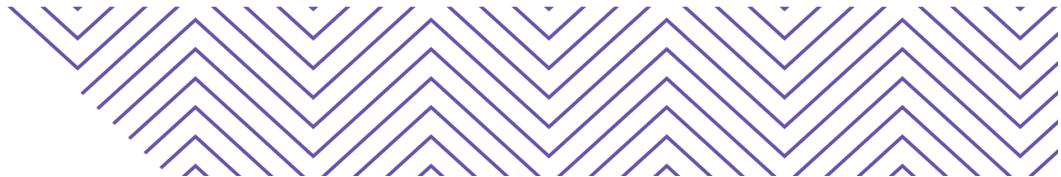
En résumé

Durée : 1 an

Modalité d'enseignement

* Formation initiale

Langue(s) d'enseignement : Espagnol, Français



Programme

DESCRIPTIF DES EPREUVES DE L'AGREGATION EXTERNE

Épreuves écrites d'admissibilité

- *Composition en espagnol*

Durée : 7 heures

Coefficient 2

Composition en espagnol sur un sujet de littérature ou de civilisation des pays de langue espagnole se rapportant au programme.

- *Épreuve de traduction*

Durée totale de l'épreuve : 6 heures

Coefficient 3

Cette épreuve est constituée d'un thème et d'une version. Chaque traduction entre pour moitié dans la notation.

- *Composition en français*

Durée : 7 heures

Coefficient 2

Composition en français sur un sujet de littérature ou de civilisation des pays de langue espagnole se rapportant au programme.

Épreuves orales d'admission

- *Explication en langue espagnole d'un texte suivie d'un entretien en espagnol*

Durée de la préparation : 2 heures

Durée de l'épreuve : 45 minutes maximum (explication : 30 minutes maximum ; entretien : 15 minutes maximum)

Coefficient 3

Explication en langue espagnole d'un texte tiré d'un des auteurs inscrits au programme, suivie d'un entretien en espagnol, et éventuellement, de la traduction d'un passage du texte.

- *Leçon en espagnol suivie d'un entretien en espagnol*

Durée de la préparation : 5 heures

Durée de l'épreuve : 45 minutes maximum (leçon : 30 minutes maximum ; entretien : 15 minutes maximum)

Coefficient 3

- *Leçon en espagnol sur une question se rapportant au programme suivie d'un entretien en espagnol*

Durée de la préparation : 2 heures

Durée de l'épreuve : 45 minutes maximum (explication : 30 minutes maximum ; entretien : 15 minutes maximum)

Coefficient 3

Explication en langue espagnole d'un texte tiré d'un des auteurs inscrits au programme, suivie d'un entretien en espagnol, et éventuellement, de la traduction d'un passage du texte.

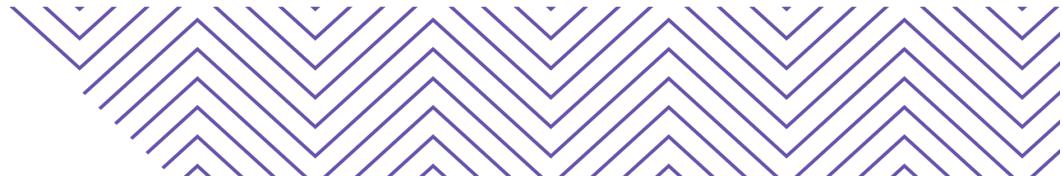
- *Explication linguistique en français suivie d'un entretien en français*

Durée de la préparation : 2 heures

Durée de l'épreuve : 45 minutes maximum (explication : 30 minutes maximum ; entretien : 15 minutes maximum)

Coefficient 2

Explication linguistique en français d'un texte inscrit au programme suivie d'un entretien en français.



- Explication en français, au choix du candidat, d'un texte portugais, catalan ou latin

Durée de la préparation (avec dictionnaire) : 1 heure 30 minutes

Durée de l'épreuve : 45 minutes maximum (explication : 30 minutes maximum ; entretien : 15 minutes maximum)

Coefficient 1

Le texte est inscrit au programme.

L'explication est suivie d'un entretien en français.

DESCRIPTIF DES EPREUVES DE L'AGREGATION INTERNE

Épreuves écrites d'admissibilité

- *Composition en langue étrangère*

Durée : 7 heures

Coefficient 1

La composition porte sur le programme de civilisation ou de littérature du concours.

- *Traduction*

Durée : 5 heures

Coefficient 1

Thème et version assortis de l'explication en français de choix de traduction portant sur des segments préalablement identifiés par le jury dans l'un ou l'autre des textes ou dans les deux textes.

Épreuves orales d'admission

- *Exposé de la préparation d'un cours suivi d'un entretien*

Durée de la préparation : 3 heures

Durée de l'épreuve : 1h maximum (explication : 40 minutes maximum ; entretien : 20 minutes maximum)

Coefficient 2

L'épreuve prend appui sur un dossier composé d'un ou de plusieurs documents en langue étrangère (tels que textes, documents audiovisuels, iconographiques ou sonores) fourni au candidat.

- *Explication en langue étrangère assortie d'un court thème oral improvisé*

Durée de la préparation : 3 heures

Durée de l'épreuve : 1h maximum (explication : 30 minutes maximum ; entretien : 30 minutes maximum)

Coefficient 2

L'épreuve consiste en une explication en langue étrangère d'un texte ou d'un document iconographique ou audiovisuel extrait du programme, assortie d'un court thème oral improvisé et pouvant comporter l'explication de faits de langue.

L'explication est suivie d'un entretien en langue étrangère avec le jury. Une partie de cet entretien peut être consacrée à l'écoute d'un court document authentique en langue vivante étrangère, d'une durée de trois minutes maximum, dont le candidat doit rendre compte en langue étrangère et qui donne lieu à une discussion en langue étrangère avec le jury.

[Programme de l'agrégation externe – session 2020](#)

[Programme de l'agrégation interne – session 2020](#)